

Au programme

- ✓ Dessin technique et architectural
- ✓ DAO
- ✓ Expression graphique
- ✓ Connaissances des couleurs
- ✓ Technologie du bâtiment – Matériaux – Métaux – Bois
- ✓ Gros Œuvre
- ✓ Organisation professionnelle appliquée
- ✓ Histoire de l'art et de la décoration
- ✓ Mouvements et Styles – Arts et Styles
- ✓ Comptabilité et gestion financière
- ✓ Communication
- ✓ Droit et législation



Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de Chef d'entreprise**, homologué par la Communauté Française de Belgique. Il se voit également décerner un **Certificat de connaissances de base en gestion**.

colorcopyprint.be

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates de la prochaine session!

foclam@ifapme.be
069/89 11 11

Centre IFAPME Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai

Service de Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



Décorateur d'intérieur



L'IFAPME est un réseau de Services et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

+ d'infos ?
069/89 11 11



Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL
Rue Paul Pastur, 2B,

7500 Tournai

069/89 11 11 - www.tournai.ifapme.be



Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/reprendre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir
de
18 ans**

Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur www.ifapme.be et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : service.tournai@ifapme.be

Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.

Description du métier :

Le domaine d'intervention du décorateur d'intérieur porte sur l'aménagement d'espaces intérieurs destinés à usage résidentiel ou non résidentiel telles que l'habitation, l'évènementiel, le commerce, l'espace public...

A partir d'une analyse des besoins de son client et des contraintes techniques, administratives, règlementaires, le décorateur conseille son client et propose des aménagements généralement sur base d'esquisses et de plans (avant-projet), il détermine le choix des matériaux, des volumes, des revêtements, des éclairages, des couleurs ; il transcrit le projet dans un cahier des charges et des plans techniques ; il assure le suivi de chantier et la coordination des corps de métier.

Durée de la formation : 3 ans

Aptitudes :

Le décorateur d'intérieur exerce son activité à la fois en bureau d'étude et sur le lieu de réalisation. L'exercice du métier nécessite de la curiosité, de l'écoute, de l'esprit créatif, de l'assertivité, de la rigueur, du soin,... et implique des déplacements.



Conditions d'admission :

Ne plus être soumis à l'**obligation scolaire** ET satisfaire à une de ces exigences :

- Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage**;
- Soit être titulaire du **CESI** : avoir réussi le deuxième degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique ;
- Soit avoir réussi le troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel + être titulaire d'un **certificat de qualification** ;
- Soit avoir satisfait à un examen d'entrée ou un **dossier de motivation**.

NB : Le chef d'entreprise ou l'indépendant ayant exercé son activité durant au moins 1 an, dans les 5 années précédant son admission aux cours, est dispensé de répondre à ces conditions.

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : foclam@ifapme.be

Sur le web : www.tournai.ifapme.be